

# Bilan d'activité 2017

## Le mot du président

Gilles Hermitte

**E**n 2017, l'activité du tribunal a été très soutenue. Avec 11561 entrées en données nettes et 11436 dossiers traités, il s'agit de l'exercice annuel le plus dynamique depuis 2010. Si le taux de couverture des entrées par les sorties est demeuré légèrement négatif (99 %), le stock d'affaires en instance au 31 décembre 2017 reste maîtrisé. Avec 9 438 dossiers, le délai théorique d'élimination de ce stock est de 9 mois et 27 jours, en baisse de 8 jours par rapport à la fin de l'année précédente et supérieur de 9 jours seulement à la moyenne nationale. Les dossiers de plus de deux ans représentent cependant encore 9,21 % de ce stock.

L'année 2017 a été caractérisée par une très forte montée en puissance du contentieux des étrangers (+ 19 %) et en particulier des procédures 72 heures (+ 332 %). À l'inverse, le contentieux fiscal (- 12,8 %), celui des marchés et des contrats (- 21 %) ou encore les contentieux sociaux (- 8 %) ont baissé. Si la tendance observée dans le contentieux des étrangers peut être considérée comme durable, les autres évolutions constatées s'inscrivent dans un mouvement conjoncturel dont les explications sont toujours délicates.

L'engagement de chaque magistrat, agent de greffe, aide à la décision reste fort et garantit la qualité du travail accompli et la poursuite de l'objectif essentiel de diminution du nombre de dossiers de plus de deux ans au-dessous de 8 %.

**11 561**

affaires enregistrées,  
une hausse de 3 %  
par rapport à 2016

**11 436**

affaires jugées,  
une hausse de 3,5 %  
par rapport à 2016

**9 m 27 j**

est le délai prévisible  
moyen de jugement,  
une baisse de 55,5 %  
de 2007 à 2017



- 11,6 % Contentieux fiscaux
- 39,2 % Étrangers
- 7,1 % Fonctionnaires et agents publics
- 18,4 % Contentieux sociaux
- 6,7 % Police
- 3,9 % Environnement, urbanisme et aménagement
- 13,1 % Autres

**Nombre d'affaires en données nettes**

